

A.K.M. BRICOLAGE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : Centre Commercial Carrefour Market
Route de la Liberation
77220 TOURNAN EN BRIE
909 230 963 R.C.S. MELUN

EXTRAIT PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 25 JUIN 2026

AFFECTATION DU RÉSULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION

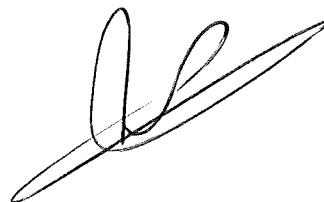
L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 30 163,45 euros au compte « *autres réserves* ».

Rappel des dividendes distribués

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Copie certifiée conforme à l'original

La société AKM GROUP
Présidente
Représentée par son Gérant
Mahdi DRIOUICHE



Désignation de l'entreprise : <u>SAS AKM BRICOLAGE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>Centre Commercial Carrefour Market 77220 TOURNAN-EN-BRIE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>15</u>				
Numéro SIRET* <u>9 0 9 2 3 0 9 6 3 0 0 0 1 1</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2025</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
AC I II* IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC			
		CX	CQ			
		AF	AG			
		AH	AI			
		AJ	AK			
		AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO			
		AP	AQ			
		AR	AS	13 874	22 672	
		AT	AU	119 561	298 471	
		AV	AW			
		AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS	CT		
			CU	CV		1 200
			BB	BC		
			BD	BE		
	AC I II CIRCULANT	STOCKS *	BF	BG		
			BH	BI	26 952	26 952
			BJ	BK	482 730	133 435
BL			BM			
BN			BO			
CREANCES		BP	BQ			
		BR	BS			
		BT	BU	373 086	373 086	
		BV	BW			
		BX	BY	24 417	24 417	
DIVERS	BZ	CA	50 640	50 640		
	CB	CC				
	CD	CE				
	CF	CG	22 515	22 515		
	CH	CI	4 054	4 054		
Charges constatées d'avance (3)*		CJ	474 712	CK	474 712	
TOTAL (III)		CJ	474 712	CK	474 712	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecart de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	957 442	IA	133 435	824 006
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	(3) Part à plus d'1 an :	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS AKM BRICOLAGE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000)			DA	30 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	300	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	124 324	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	30 163	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	184 787	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	242 641	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	-131	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	195 445	
	Dettes fiscales et sociales			DY	64 340	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	136 923	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	639 219		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	824 006		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	467 392
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS AKM BRICOLAGE						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	1 532 171	FB	FC	1 532 171
	Production vendue {	biens *	FD		FE	FF	
		services *	FG	7 030	FH	FI	7 030
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 539 200	FK	FL	1 539 200
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	4 482
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 543 683
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	854 594
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	12 170
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	315 135
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	14 957
	Salaires et traitements *					FY	201 130
	Charges sociales (10)					FZ	46 870
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)			GA	40 649
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	3 634
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 489 139
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	54 544	
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	734
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	734	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 930
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	9 930	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-9 196	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	45 348	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS AKM BRICOLAGE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 926
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 926
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-11 926
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 259
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 544 416
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 514 253
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	30 163
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	15 242
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
A réintégrer A réintégrer		590	
A réintégrer A réintégrer		620	
Ecart Caisse Ecart Caisse		10 716	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

	Choix
Faits caractéristiques	Produite
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	Produite
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	Produite
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	Produite
Etat des échéances des créances (832-9)	Produite
Etat des échéances des dettes (832-15)	Produite
Engagements (836-1)	Produite

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 824 006.27 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 30 163.45 Euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisations des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Cette nouvelle réglementation a entraîné des reclassements sur l'exercice ouvert le 01/01/2025 notamment sur le résultat exceptionnel et le traitement des transferts de charge.

Ces reclassements n'ont pas d'impact significatif sur la lecture des comptes de cet exercice.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**Évaluation des immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Évaluation des immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Traitement de certains frais accessoires**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts



d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS**Évaluation des stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES**Traitement des amortissements**

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.



ETAT DES IMMOBILISATIONS

31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval. acquisition
Immobilisations corporelles		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	30 301.79	6 244.00
Installations générales, agencements et aménagements divers	367 871.36	4 681.65
Matériel de bureau, informatique & mobilier	45 478.82	
TOTAL	443 651.97	10 925.65
Immobilisations financières		
Autres participations		1 200.00
Prêts et autres immobilisations financières	26 426.24	525.79
TOTAL	26 426.24	1 725.79
TOTAL GENERAL	470 078.21	12 651.44
	Diminution par virt poste par cession	Valeur brute des immobs fin ex. Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations corporelles		
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		36 545.79
Inst. générales, agencements et aménag. divers		372 553.01
Matériel de bureau, informatique & mobilier		45 478.82
TOTAL		454 577.62
Immobilisations financières		
Autres participations		1 200.00
Prêts et autres immobilisations financières		26 952.03
TOTAL		28 152.03
TOTAL GENERAL		482 729.65



ETAT DES AMORTISSEMENTS

31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			8 123.26	5 750.79		13 874.05
Inst. générales, agencets divers			63 115.75	26 666.37		89 782.12
Matériel de bureau, informatique			21 547.01	8 232.06		29 779.07
TOTAL			92 786.02	40 649.22		133 435.24
TOTAL GENERAL			92 786.02	40 649.22		133 435.24



ETAT DES CRÉANCES

31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	26 952.03		26 952.03
Actif circulant			
Autres créances clients	24 416.73	24 416.73	
Impôts sur les bénéfices	27 653.20	27 653.20	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 403.76	13 403.76	
Débiteurs divers	9 583.16	9 583.16	
Charges constatées d'avance	4 054.02	4 054.02	
TOTAL	106 062.90	79 110.87	26 952.03



ETAT DES DETTES

31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	242 641.33	70 683.24	171 958.09	
Fournisseurs et comptes rattachés	195 444.99	195 444.99		
Personnel et comptes rattachés	17 441.34	17 441.34		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 657.59	13 657.59		
Taxe sur la valeur ajoutée	23 522.00	23 522.00		
Autres impôts et taxes assimilées	9 719.54	9 719.54		
Groupes et associés (2)	107 545.94	107 545.94		
Autres dettes	29 377.04	29 377.04		
TOTAL	639 349.77	467 391.68	171 958.09	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	39 725.00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	60 627.48			



ENGAGEMENTS

31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Ci-dessous le montant des engagements de votre entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus, en tenant compte des charges sociales paramétrées en cas de départ à l'initiative du salarié ou de la contribution patronale spécifique de 30% (taxe spéciale de 50% avant 2023) en cas de mise à la retraite :

Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch.soc.) : 109 005 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 22 114 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 8 641 euros

Dette actuarielle : 231 euros

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 109 005.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	25.00 %
Taux d'actualisation	3.50 %
Table de mortalité	INSEE 2022-2024
Départ volontaire à	64 ans
Taux de rotation	5.00 %